Association « Zéro Déchet Touraine » Réunion du Conseil d'administration du 23/03/2022 Procès-verbal

Lieu de la réunion : Réunion en visioconférence via Go Meeting

Date: le 23 mars 2022

Membres du C.A présents :

Mr Bruno BEJON, Mme Mélanie GUELLIER, Mr Sébastien MOREAU, Mme Josette LABORIEUX, Mme Anastasia CHARDENON.

Membres du C.A excusés :

Mr David VIOLLEAU

Début de séance : 19h30

Ordre du jour:

- 1. Approbation de l'ordre du jour
- 2. Approbation du PV du CA du 27 janvier
- 3. Approbation du PV de l'AG du 9 février
- 4. Approbation d'une Fiche de poste pour Hugo Meslard Hayot
- 5. Point sur l'organisation de travail des salariés (horaires...)
- 6. Point sur les procédures de paiement / remboursement de frais
- 7. Approbation d'une Carte de paiement pour les achats courants (carburant...)
- 8. Approbation des conventions avec Jeff : 1 pour les audits, 1 pour OZB et 1 pour les interventions pédagogiques
- 9. Approbation d'une ré-adhésion à Zéro Waste France
- 10. Approbation d'une adhésion à l'association La p'tite Brosse
- 11. Point sur les finances de l'association
- 12. Point sur le projet de DLA
- 13. Proposition participation à Terre du Son
- 14. Approbation de l'achat d'un broyeur pour élargir nos activités
- 15. Réponse à Jonathan Lecharpentier suite à son mail du 22/03 à MG et DV
- 16. Questions diverses

Point n°1: Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Approbation du PV du CA du 27/01/2022

Le PV du CA du 27/01/2022 n'a pas était porté à connaissance du CA. Ce PV devrait pouvoir être étudié lors du prochain CA.

Point n°3: Approbation du PV de l'AG du 9 février

Le PV de l'AG du 9 février est **approuvé à l'unanimité.** Ce dernier sera mis en ligne sur le site internet.

Point n°4: Approbation d'une Fiche de poste pour Hugo Meslard-Hayot

Une proposition de fiche de poste a été envoyée à Hugo Meslard-Hayot. Les membres du CA sont actuellement dans l'attente de son retour.

Le dernier salaire perçu par HMH ne correspondait pas à celui évoqué avec SM.

Une étude a été faite pour comprendre l'origine de cet écart > probablement dû à un lissage du salaire mensuel et à un delta dans le nombre d'heures travaillées par mois. La rémunération se faisant sur la base d'un taux horaire. Cette différence sera corrigée sur la prochaine fiche de paie.

Les membres du CA approuvent à l'unanimité l'ajustement du salaire de HMH.

Les membres du CA **approuvent à l'unanimité** la rédaction d'une fiche de poste pour HMH. Une homogénéisation du format et notamment le niveau de détail des fiches de postes de tous les salariés est visée.

MG va envoyée la proposition de fiche de poste aux membres du CA.

Le contrat de travail de HMH a été présenté aux membres du CA par SM. Les missions attribuées à HMH ont été présentées (animations, activités liées au compostage, veille réglementaire, gestion d'un petit budget...). Il s'agit d'un contrat de travail de 35 heures. La règle d'attribution des heures de récupération a été évoquée. Il est a précisé que les heures de récupération doivent être de l'ordre de l'exceptionnel. En effet, ceci est une source de stress pour les salariés. Des modifications sont a apportées au contrat de travail. SM va proposer un avenant au contrat à HMH. Ce dernier sera envoyé aux membres du CA pour approbation.

Point n°5 : Point sur l'organisation de travail des salariés

Gestion des horaires > afin d'éviter d'avoir a agrémenter Framagenda en fin d'année, MG souhaite que tous les salariés inscrivent leur horaires dans Framagenda. Egalement, comment garanti t'on que les salariés n'effectuent pas trop d'heures supplémentaire ?
Une règle de gestion doit être définie.

On part sur une base de 35h par semaine.

Point n°6 : Point sur les procédures de paiement / remboursement de frais

MG a trouvé des documents concernant les remboursements de frais. Les remboursements de frais concernent les salariés, les services civiques et les bénévoles. Une demande été faite lorsque des bénévoles devaient acheter des fournitures. Ce document a peu servi.

SM souligne qu'il est arrivé qu'il y est des dérives lors des achats > produits non ZD – produits présents dans les stocks.

MG a mis à jour un document pour les remboursements des frais kilométriques. L'adresse de départ pour le calcul des frais correspond à celle di siège social. Une copie de la carte grise du véhicule sera également nécessaire. Le document de demande de remboursement a été modifié par MG également.

La mise à jour des documents est approuvée est par les membres du CA. Ces deux documents seront présentés au comptable pour avis avant utilisation.

Un membre du CA devra valider les achats en amont.

Un inventaire des stocks a été réalisé en février par SM et MG.

Point n°7: Approbation d'une carte de paiement pour les achats courants

La mise à disposition d'une carte de paiement serait nécessaire pour les achats courant (carburant...). Ceci serait plus pratique pour l'organisation. En effet, les derniers pleins ont été réalisés avec l'argent disponible dans la caisse > non pratique ou par avancement de frais par les salariés, moyennant un remboursement directement. En plus du désagrément possible pour le salarié, ceci oblige à faire des déclarations comptables.

Il est possible de faire une carte utilisable uniquement pour le carburant ou une carte de crédit auprès de la banque (7.35€ au lieu 3.7€ par mois).

SM a dû réaliser de nombreux achats avec sa carte personnelle pour le compte de l'association, ce qui lui occasionne des désagréments.

Il semble plus simple d'avoir recours à une carte de crédit auprès de la banque. Pour éviter les dérives, un document de validation des achats sera nécessaire (évoqué précédemment). Egalement, désigner un référent sera nécessaire. Ceci devra être précisé dans le document.

La mise à disposition d'une carte de paiement via la banque pour les achats courants est **approuvée** à l'unanimité.

Une note de service sera faite pour présenter cette organisation aux salariés.

Point n°8 : Approbation des 2 conventions avec Jean François Grant : 1 pour les audits, 1 pour OZB à Ballan-Miré

2 conventions ont été reçues à ce jour. Une troisième est en cours de rédactions par Jean-François Grand.

Un forfait de 33 heures de travail toutes les 12 semaines a été proposé. Ceci implique un report sur la période suivante en cas de non réalisation des heures ou un payement des heures supplémentaires si tel était le cas.

Actuellement nous sommes dans une phase de transition pour permettre la mise en place de OZB.

Concernant les remboursements de Jean-François Grant des frais kilométriques > demande d'une déclaration de prêt de véhicule pour associer la carte grise (à un autre nom) aux remboursements émis par ZDT. MG va se renseigner auprès du comptable.

Les 2 conventions reçues sont approuvées à l'unanimité.

Point n°9: Approbation d'une ré-adhésion à Zéro Waste France

L'adhésion à Zéro Waste France a touché à sa fin en février 2022. Le montant est de 50€ par an. La ré-adhésion à Zéro Waste France est approuvé à l'unanimité.

Point n°10: Approbation d'une adhésion à l'association La p'tite Brosse

Cette association nous a fait un virement de 10€ pour une adhésion. Il a été évoqué une adhésion réciproque entre les deux associations. L'adhésion à l'association La p'tite brosse est **approuvée à l'unanimité.**

Point n°11: Point sur les finances de l'association

MG souhaite faire un point. Avec l'aide de JL elle réalise les payements. Elle souhaite nous informer qu'elle ressent des difficultés.

Nous devons adhérer à Uniformation car nous avons au moins un salarié (condition de l'adhésion). Adhésion à la mutuelle à faire remplir à HMH.

Des subventions ont été revues à la baisse par Cap Asso – A vos idées et la métropole. Le budget prévisionnel est donc à revoir, SM et MG vont se rencontrer à ce sujet.

Les membres du CA **approuvent le dépôt de demande de subventions** auprès des budgets participatifs des villes de la métropole – Métropole de Tours – Conseil départemental et des fondations.

Point n°12 : Point sur le projet de DLA

Suite à la dernière réunion à laquelle ont participé MG et AC, il a été mis en avant la difficulté actuelle d'organiser des réunions d'échange (4 jours en présenciel) dans la mesure où tous les membres du CA ne peuvent être présents.

SM souligne l'importance de travailler sur la gouvernance > actuellement pas de présidence. Il est nécessaire de redéfinir l'organisation de notre fonctionnement et le rôle de chacun.

Peut être est il envisageable de revoir l'organisation de ces moments d'échanges.

Il a été évoqué l'organisation possible sur des samedis en demi-journée. Un appel à participation des bénévoles sera faite en amont. Un article sera rédigé sur SM puis communiqué via une newletter. Les membres du CA approuvent cette organisation.

MG va revenir vers Axel Petitbon pour l'informer de notre souhait.

SM souligne l'importance de travailler avec une personne externe à l'association.

Concernant le choix du prestataire, les membres du CA choisissent la **proposition de Stéphane** Jeannot et Debora Fischkandl.

Point n°13: Proposition participation Terre du Son

DV a reçu une demande de participation de ZDT à Terre du Son. Les modalités de cette participation sont les suivantes :

- Proposition d'ateliers DIY pour les bénévoles les 8/9/10 juillet de 14h à 16h sur la base du volontariat,
- Ateliers de créations d'un kit du bénévole (dentifrice, gel douche / savon / lotion anti moustique),
- Création de distributeurs gros volume gel douche / dentifrice pour équiper les espaces douches / sanitaires bénévoles et artistes.

La question qui se pose est de savoir si l'on peut participer à cet événement, personnel ZDT ? Bénévoles ?

Un devis sera établi pour participer aux ateliers DIY.

Point n°14 : Approbation de l'achat d'un broyeur pour élargir nos activités

HMH a proposé aux CA l'achat d'un broyeur pour élargir nos activités. Le coût de cet équipement est de 1300 €.

HMH se propose de faire un don de 1000 € à l'association. Un échange s'est fait sur la mise en place d'un système de remboursement, éventuellement sous la forme d'une prime.

Dans ce cadre, le suivi des locations, les formations... serait à la charge de HMH.

Une attention devra être portée sur la non concurrence aux prestataires privés pour ne pas faire de concurrence déloyale > réservé aux bénévoles par exemple.

Les membres du CA approuvent l'achat de ce broyeur.

Point n°15 : Réponse à Jonathan Lecharpentier suite à son mail du 22/03 à MG et DV

JL a envoyé un mail le 23/03 à MG et DV concernant les emprunts de matériel.

Un rappel sera fait aux salariés et bénévoles concernant les règles d'emprunt du matériel dans une note de service. Il est arrivé que le véhicule soit conservé le soir par soucis de gain de temps et de carburant > pour permettre au salarié de partir directement de son logement.

Egalement, lors d'une réunion ayant terminée tard, un salarié a été autorisé à conserver le vélo électrique pour renter à son domicile.

Les membres du CA statuent sur le fait que si **le prêt de matériel de l'association peut être accepté par un membre du CA**. Ce point sera spécifié sur la note de service.

Egalement, compte tenu de l'augmentation du carburant, l'utilisation du vélo électrique doit se faire dès que possible. Ce point sera également spécifié sur la note de service.

Point n°15: Questions diverses

Il a été évoqué également la possible participation à des stands de sensibilisation chez Vinci Autoroute. Dans le cas où nous voudrions faire une proposition, une association avec d'autres associations serait nécessaire.

Possibilité de louer une deux remorques peu utilisée ? Réponse des membres > oui

Il y a une consultation de Touraine pour l'accompagnement de 60 composteurs. ZDT va peut être se positionner.

Passplat > des soucis sur des couvercles – circonférence légèrement agrandi, les couvercles craquent après utilisation. Une discussion est actuellement en cours avec le fournisseur.

Charles Fournier – vice président de la région a rencontré ZDT pour discuter de la fin de vie de l'incinérateur de St Denis la Forêt. Les collectivités ont été rencontrées – sans les associations ! La seule solution sui semble envisager est la construction de deux incinérateurs > Tours Nord et St Benoît la Forêt.

SM et DV avaient demandé l'invitation des associations en amont. Cette demande n'a pas été entendue.

Un mail va être envoyé par ZDT à la préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Sébastien MOREAU Président Anastasia CHARDENON Secrétaire

Smagar